



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS PROCÈS VERBAL N° 3

Réunion : 06/09/2022
Horaires : 10h à 16h30 Présentiel/ Visio

Président(e) : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE ; Agnès IRLA ; Ghyslaine SALDANA
Mrs. Jacques ADGE ; Patrick BOUDREAULT ; François IRLA ; Jean-
Claude LAFFONT ; Christian VIDAL.

Excusé(e)s : Mrs Mazouz BELGHARBI ; Michel BERTRAND ; Christian GRAS ;
Guy PUEYO.

En présence de Mr Damien LEDENTU

Informations

Coupes :

Le 13 Septembre 2022 à 17h 30 se dérouleront les tirages des Coupes en visio depuis le site de la Ligue à Castelmaurou pour :

- Le 4^{ème} tour de la Coupe de France qui se déroulera les 24 et 25 septembre (les clubs de N2 entrent en compétition)

Les clubs pourront retirer les maillots après le tirage à Castelmaurou et dès le 14 septembre sur les deux sites (Castelmaurou et Montpellier).

- Le 2^{ème} Tour de la Coupe de France Féminine qui se déroulera les 1^{er} et 2 octobre
- Le 2^{ème} Tour de la Coupe GAMBARDELLA qui se déroulera les 24 et 25 septembre

Championnat :

Ce Week-end se déroulait la 1^{ère} journée de championnat pour la N3 et la R1 Féminines.

Futsal :

Suite mail du club de ST MARTIN PAILLADE FU (523509) en date du 05.09.2022 informant la C.R.G Section FUTSAL que par manque d'effectif l'équipe évoluant dans le championnat R1 FUTSAL POULE A, déclare forfait général pour la saison 2022/2023.

La CRGC Section FUTSAL

- Entérine le **FORFAIT GENERAL** de l'équipe du club de ST MARTIN PAILLADE FU pour le championnat R1 FUTSAL POULE A à compter du 05.09.22

U14 REGIONAL – PHASE 2 :

- A l'issue du championnat U14 TERRITOIRE / phase 1, les districts devront communiquer à la CRGC Section JEUNES la ou les équipes accédant en U14 REGIONAL / PHASE 2 **au plus tard le 21 janvier 2023**, 1^{ère} journée de la phase 2 le 4 février 2023.

RAPPEL

Les présentes décisions ci-dessous sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements Généraux de la LFO.

Analyse FMI

Suivant l'article 16-Compétitions : Feuille de Match, Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les quatre (4) heures suivant les rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières ».

En cas de problème avec la tablette le jour de la rencontre pour établir la feuille de match :

- Vous devez faire une feuille papier traditionnelle.
- A la fin de la rencontre, lorsque l'arbitre a terminé et signé le document, vous devez le plus rapidement possible le scanner et le transmettre à la Ligue.
- En cas d'impossibilité, vous devez l'envoyer à la Ligue (service compétitions) par email, en dernier ressort par courrier postal dans les plus brefs délais.

Dans le cas où vous avez des problèmes avec la (les) tablette(s), prenez contact le plus rapidement possible avec nos informaticiens afin de résoudre vos problèmes.

Concernant un achat de tablette, les éléments nécessaires vous concernant sont sur le site de la ligue.

DIVERS

NATIONAL 3

Suite arrêté municipal de la mairie de LUNEL, interdisant l'utilisation du terrain du Stade F. BRUNEL du 02/09 au 04/09/22

La CRGC Section SENIORS

- ⇒ PROGRAMME la rencontre du 03.09.22 à 17h MONTPELLIER HSC / ALBERES ARGELES au terrain synthétique Bernard GASSET 2 à MONTPELLIER

REGIONAL 3 – POULE D

Mail du club P.V.G en date du 05.09.22 : demande de l'application de l'article 59 pour les demandes de modifications d'horaire restées sans réponse des clubs adverses.

Dans sa réunion du 06.06.22 la CRG des Compétitions, après avoir recueilli les informations auprès du service compétitions :

- Accord de votre club à l'engagement au championnat R3 saisi le 04.07.22
- Pas de desiderata saisi sur FOOTCLUBS (jour et l'horaire du coup d'envoi des rencontres)
- Le calendrier R3 a été envoyé à tous les clubs le 22.07.22
- Demandes de modification aux clubs adverses saisies par votre club le 26.07.22

La Commission fera application de l'article 59, et traitera au cas par cas les demandes de modification si les clubs adverses ne répondent pas à vos demandes.

COUPE GAMBARDELLA

Match GRAULHET FC / REVEL du 11.09.22

Suite arrêté municipal de la ville de GRAULHET, interdisant l'utilisation des installations sportives,

Suite à l'accord des 2 club via FOOTCLUBS,

La CRGC Section JEUNES

- INVERSE et PROGRAMME la rencontre REVEL / GRAULHET le 11.09 à 13h au stade municipal 4 à REVEL

Suite mail du club de ENT.S GRAND ORB FOOT (582193) en date du 05.09.22 22 informant la CRGC que le club, par manque de licencié, déclare forfait pour le match de la Coupe GAMBARDELLA,

La CRGC Section JEUNES

- ENTERINE le forfait de l'équipe de ENT.S GRAND ORB FOOT pour la rencontre du 11.09.22 ENT.S GRAND ORB FOOT / US ST ESTEVE PERPIGNAN en Coupe Gambardella
- ⇒ L'équipe de US ST ESTEVE PERPIGNAN (530100) est qualifiée pour le prochain tour.

Suite à l'enregistrement du Forfait Général de l'équipe U18 R2 du club ST. CAUSSADAIS (505949), par manque d'effectif,

La CRGC Section JEUNES

- ENTERINE le forfait de l'équipe ST. CAUSSADAIS pour la rencontre du 11.09.22 ST CAUSSADAIS / TOURNEFEUILLE en Coupe Gambardella
- ⇒ L'équipe de TOURNEFEUILLE (517802) est qualifiée pour le prochain tour.

Suite confirmation du service des sports de la ville de Toulouse, et accord des 2 clubs

La CRGC Section JEUNES

- PROGRAMME la rencontre du 11.09 à 15h ST SIMON / LA NICOLAITE au terrain synthétique La Ramée à Tournefeuille

Match MENDE AV FOOT LOZERE / LUNEL GC du 11.09.22 à 13h

Demande du club de MENDE AV FOOT LOZERE pour jouer la rencontre le 10.09 à 15H (FOOTCLUBS) – au 06.06 pas de réponse du club de LUNEL GC

La CRGC Section JEUNES

- MAINTIEN la rencontre MENDE AV FOOT LOZERE / LUNEL GC du 11.09.22 à 13h

Match MONTPELLIER ARCEAUX / NIMES LASSALIEN du 11.09.22 à 13h

Demande du club MONTPELLIER ARCEAUX pour jouer la rencontre le 11.09 à 15H (FOOTCLUBS) – au 06.06 pas de réponse du club de NIMES LASSALIEN

La CRGC Section JEUNES

- MAINTIEN la rencontre MONTPELLIER ARCEAUX / NIMES LASSALIEN du 11.09.22 à 13h

Match MURET / CONFLUENT LSP du 11.09.22 à 13h

Demande du club de MURET pour jouer la rencontre le 10.09 à 15H (FOOTCLUBS) – au 06.06 pas de réponse du club de CONFLUENT LSP

La CRGC Section JEUNES

- MAINTIEN la rencontre MURET / CONFLUENT LSP du 11.09.22 à 13h du 11.09.22 à 13h

En raison du terrain non classé à LE SOLER,

Suite accord des 2 clubs pour l'inversion de la rencontre,

La CRGC Section JEUNES

- PROGRAMME la rencontre du 11.09 FRONTIGNAN / LE SOLER à 11h30 au stade Lucien Jean 1 à Frontignan (match inversé)

Match RODEO / FOOT VALLON du 10.09.22

Suite dérogation et avis favorable de la CRTIS,

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ MAINTIEN la rencontre du 10.09.22 RODEO / FOOT VALLON au stade Amouroux 2 à Toulouse

En raison du terrain non classé de PUYLAROQUE,

Suite réception de l'accord de la municipalité de CAUSSADE,

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ PROGRAMMET la rencontre du 11.09.22 FC MONTPEZAT PUYLAROQUE / ATHLETIC CLUB GARONA au stade Robert OLIVE à CAUSSADE

U20 REGIONAL POULE C

Suite mail du club de ALBI MARSSAC (560820) en date du 23.08.2022 informant la C.R.G Section JEUNES que, par manque d'effectif, l'équipe évoluant dans le championnat U20 R POULE C déclare forfait général pour la saison 2022/2023

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ ENTERINE le FORFAIT GENERAL de l'équipe du club de ALBI MARSSAC pour le championnat U20 R POULE C à compter du 01.09.22

U18 REGIONAL / POULE C

Suite mail du club de ST. CAUSSADAIS (505949) en date du 05.09.2022 informant la C.R.G Section JEUNES que, par manque d'effectif, l'équipe évoluant dans le championnat U18 R2 POULE C déclare forfait général pour la saison 2022/2023

La CRGC Section JEUNES

- ⇒ ENTERINE le FORFAIT GENERAL de l'équipe du club de ST. CAUSSADAIS pour le championnat U18 R2 à compter du 05.09.22

U17 REGIONAL / POULE A

Sur demande du club de ESP.F.C BEUCAIROIS, en raison de la participation de l'équipe U17 R pour le 1^{er} tour de la Coupe GAMBARDELLA, prévu le week-end du 10 et 11.09.22,

La C.R.G. Compétitions Section Jeunes :

- ⇒ RETPORTE à une DATE ULTERIEURE la rencontre du 10.09.22 BEUCAIROIS EFC / MONTPELLIER HSC 2 du championnat U17 R poule A

FUTSAL REGIONAL 1 / POULE A

Suite mail du club de ST MARTIN PAILLADE FU (523509) en date du 05.09.2022 informant la C.R.G Section FUTSAL que, par manque d'effectif, l'équipe évoluant dans le championnat R1 FUTSAL POULE A déclare forfait général pour la saison 2022/2023

La CRGC Section FUTSAL

⇒ ENTERINE le FORFAIT GENERAL de l'équipe du club de ST MARTIN PAILLADE FU pour le championnat R1 FUTSAL POULE A à compter du 05.09.22

FUTSAL REGIONAL 2 / POULE B

Match PLAISANCE PIBRAC FUT 2 / CARCASSONNE FUTSAL AGGLO du 09.09.22

Suite attestation municipal de la ville de PLAISANCE DU TOUCH, interdisant l'utilisation du gymnase pour cause de travaux du 05 au 12.09.22,

Compte tenu que la date retenue par les 2 clubs (07.10.22) étant dans la même semaine que le 1^{er} tour de la Coupe Nationale Futsal

La CRGC Section FUTSAL

- REPORTE à UNE DATE ULTERIEURE la rencontre du 09.09.22 PLAISANCE PIBRAC FUT 2 / CARCASSONNE FUTSAL AGGLO

Match BOULOC S. FUTSAL / FUTSAL CLUB FENOUILLET du 07.09.22

Suite attestation municipal de la ville de BOULOC, interdisant l'utilisation de la salle omnisport du complexe sportif le 07.09.22,

Compte tenu que les 2 clubs ne trouvent pas d'accord sur une proposition de date

La CRGC Section FUTSAL

- REPORTE à UNE DATE ULTERIEURE la rencontre du 07.09.22 BOULOC S. FUTSAL / FUTSAL CLUB FENOUILLET

Suite attribution de gymnase de la ville LAVELANET, jour et créneau horaire, pour le club FC LES BONS HOMMES,

La CRGC Section FUTSAL

⇒ PROGRAMME les rencontres du clubs FC LES BONS HOMMES, au gymnase JACQUART à LAVELANET (09) le vendredi à 21h30

Suite indisponibilité du gymnase municipal à MARTRES TOLOSANE et accord des 2 clubs,

La CRGC Section FUTSAL

- INVERSE la rencontre de la journée 1 IBIS MARTRAI / FC DES BONS HOMMES
 - ⇒ Match ALLER le 09.09 FC DES BON HOMMES / IBIS MARTRAI au gymnase JACQUARD à LAVELANET
 - ⇒ Match RETOUR le 28.04 IBIS MARTRAI / FC DES BONS HOMMES au gymnase municipal à MARTRES TOLOSANE

FEM REGIONAL 2 POULE A

Suite mail du club de ESMN (581025) en date du 01.09.2022 informant la C.R.G Section FEMININES que l'équipe évoluant dans le championnat FEM SENIORS REGIONAL 2 POULE A C déclare forfait général pour la saison 2022/2023

La CRGC Section FEMININES

⇒ ENTERINE le FORFAIT GENERAL de l'équipe du club de ESMN pour le championnat FEM REGIONAL 2 POULE A a/c du 06.09.22

Le Président

André LUCAS

La Secrétaire

Agnès IRLA